



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 17 février 2026, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Affine Lwalalika.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse
Marc-Antoine Azouz
Frédéric Barbeau
Lysa Belaicha
Reine Bombo-Allara
Lurette Bouchard
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Marie-Michèle Drolet
Nicola Grenon

Sylvain Joly
Sylvain Lambert
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Chrep Lok
Affine Lwalalika
Sophie Paquette
Florent Sabourin-Lefebvre
Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-260217-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-260217-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-1.3

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à

l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Suspension de la séance

La présidente déclare la séance suspendue, il est 16 h 17.

Reprise de la séance

La présidente déclare la séance reprise, il est 16 h 24.

CO-260217-1.4

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 20 JANVIER 2026

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 janvier 2026 à 16 h 02, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-1.5

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 22 JANVIER 2026

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 22 janvier 2026 à 16 h 01, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CO-260217-2.1

DÉSIGNATION DE CÉLÉBRANTS COMPÉTENTS À CÉLÉBRER DES MARIAGES CIVILS OU DES UNIONS CIVILES (SD-2026-0096)

Il est proposé de demander au ministre de la Justice de désigner :

1° les membres du conseil ordinaire de la Ville de Longueuil suivants à titre de célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles sur le territoire de la Ville :

- 1.1° Frédéric Barbeau
- 1.2° Lyette Bouchard
- 1.3° Marie-Michèle Drolet
- 1.4° Nicola Grenon
- 1.5° Sylvain Lambert
- 1.6° Chrep Lok
- 1.7° Florent Sabourin-Lefebvre
- 1.8° Sophie Paquette

2° le conseiller d'arrondissement suivant à titre de célébrant compétent à célébrer des mariages civils ou des unions civiles sur le territoire de l'arrondissement de Greenfield Park :

2.1° Christopher Keays.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-2.2

DÉSIGNATION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-2411)

Il est proposé de désigner Jean Mercille, vice-président du conseil local du patrimoine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-2.3

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-2475)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 11 décembre 2025.

CO-260217-2.4

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2024 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE (SD-2025-2372)

Il est procédé au dépôt du rapport annuel 2024 de la gestion de l'eau potable, conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

CO-260217-2.5

DÉPÔT D'UN RAPPORT DE L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL (SD-2026-0124)

Il est procédé au dépôt du rapport de l'Office de participation publique de Longueuil qui rend compte de la démarche participative sur l'itinérance et la cohabitation sociale.

CO-260217-2.6

DÉPÔT DE CORRESPONDANCES REÇUES (SD-2026-0172)

Il est procédé au dépôt de correspondances reçues :

1° de citoyens concernant une pétition s'opposant au projet immobilier PI-2025-007 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée, comportant 5 étages, aux 6400-6406, chemin de Chambly;

2° de la Communauté métropolitaine de Montréal concernant la résolution CC25-093 pour la transmission des cartes de zones inondables et des zones sensibles au ruissellement urbain aux municipalités visées.

CO-260217-2.7**APPUI À LA CANDIDATURE DE SOPHIE PAQUETTE AU POSTE DE REPRÉSENTANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME ESPACE MUNI**

Il est proposé d'appuyer la candidature de Sophie Paquette, conseillère municipale du district de Laflèche, au poste de représentante des municipalités de 100 000 à 499 999 habitants au sein du conseil d'administration de l'organisme Espace MUNI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES****CO-260217-4.1****AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES (SD-2026-0126)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 21 janvier 2026, préparée par la Direction des finances, au montant de 67 612 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-4.2**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AFIN DE DÉPLOYER LE PROJET DE PARCS ÉPHÉMÈRES (SD-2025-2361)**

Il est proposé d'autoriser la Ville à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de l'axe 2 du Programme québécois de lutte contre la criminalité, permettant de déployer le projet de parcs éphémères, rattaché au programme municipal Cité Ados, pour les années 2026 à 2028 et impliquant une contribution financière annuelle de 56 633 \$ de la Ville en temps, en ressources et en services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-4.3**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (TAPU) (SD-2025-2367)**

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT que la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

Il est proposé :

1° d'autoriser la Ville à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'aménagement de liens cyclables;

2° que la Ville confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme et confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

3° de confirmer une contribution financière de la Ville de 304 000 \$ pour effectuer les travaux de marquage et signalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-4.4

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

1° du conseiller Jacques Lemire, datées du 30 octobre et 7 novembre 2025;

2° du conseiller Sylvain Joly, datées du 3 et 5 décembre 2025;

3° du conseiller Sylvain Larocque, datée du 18 décembre 2025;

4° du conseiller Carl Lévesque, datée du 18 décembre 2025;

5° du conseiller Jonathan Tabarah, datée du 18 décembre 2025;

6° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 5 janvier 2026;

7° des conseillers de Coalition Longueuil, datées du 21 janvier 2026;

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-260217-6.1

DÉPÔT DES LISTES DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (SD-2026-0027)

Il est procédé au dépôt des listes des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de décembre 2025 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2025, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-260217-6.2

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-133 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (CONTRAT 1) (SD-2025-2468)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 164 916,33 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-133 pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (contrat 1), requise pour la surveillance environnementale des travaux du contrat LONG-25-0366 pour l'exécution de travaux de chargement, de transport et de disposition de matériaux et de sols récupérés dans divers sites de transbordement pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-6.3

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) (SD-2025-2459)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 162 252,65 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), requise pour réaliser une étude d'avant-projet portant sur les volets hydraulique et mobilité du sous-bassin délimité par les rues Maricourt, Soucy, Grande Allée et Murray.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-6.4

MODIFICATION AU CONTRAT LONG-25-0139 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU BOULEVARD BÉLIVEAU JUSQU'AU BOULEVARD VAUQUELIN ET D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER (SD-2026-0007)

Il est proposé d'autoriser une modification au contrat LONG-25-0139 pour l'exécution de travaux de prolongement du boulevard Béliveau jusqu'au boulevard Vauquelin et d'aménagement d'un sentier piétonnier, adjugé à

Eurovia Québec Construction inc., pour un montant estimé à 405 631,86 \$, taxes comprises, requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2026-0007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-6.5

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0389 POUR LA FOURNITURE ESTIVALE D'ENROBÉ BITUMINEUX ET LIANT D'ACCROCHAGE EN VRAC (SD-2025-1798)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0389 pour la fourniture estivale d'enrobé bitumineux et liant d'accrochage en vrac, pour la période du 15 avril 2026 au 31 décembre 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Asphalte Nord Sud inc., pour un montant de 1 330 223,11 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-6.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0438 POUR DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DE SERVICES D'ENTRÉES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUTS (SD-2026-0024)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0438 pour des travaux de branchement de services d'entrées d'eau potable et d'égouts, pour la période du 1^{er} mars 2026 au 29 février 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Marius Morier & fils Ltée, pour un montant estimé à 8 642 088,70 \$, taxes comprises, conditionnellement à l'approbation de virements budgétaires si requis en 2026 et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-6.7

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0385 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX D'EAU AU PARC JEAN-LOUIS (SD-2026-0091)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0385 pour la fourniture et la livraison d'équipements de jeux d'eau au parc Jean-Louis, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Vortex Structures Aquatiques Internationales inc., pour un montant de 183 818,56 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-260217-7.1**APPROBATION DE L'ADDENDA NO 1 MODIFIANT LA PROMESSE DE VENTE PORTANT SUR UNE PARTIE DU LOT 4 302 491 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2026-0054)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant la promesse de vente intervenue avec Couche-Tard inc. portant sur une partie du lot 4 302 491 du cadastre du Québec, lequel a pour objet de permettre la présentation par la Ville d'une demande de dérogation mineure afin que soit ensuite complétée l'opération cadastrale nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**CO-260217-8.1****DÉPÔT DES CERTIFICATS DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LES RÈGLEMENTS CO-2025-1327 ET CO-2025-1332 (SD-2026-0105)**

Il est procédé au dépôt des certificats de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur les règlements suivants :

1° *Règlement CO-2025-1327 ordonnant divers travaux et acquisitions relatifs aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt;*

2° *Règlement CO-2025-1332 ordonnant divers travaux de marquage relatifs aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

CO-260217-8.2**ENTÉRINEMENT DE LA DEMANDE À PATRIMOINE CANADIEN D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DU CANADA EN 2026 (SD-2025-2230)**

Il est proposé d'entériner la demande à Patrimoine canadien d'une aide financière au programme *Le Canada en fête* pour l'organisation de la fête du Canada en 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.3**APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LE PRÊT D'ÉQUIPEMENT D'URGENCE (SD-2025-2450)**

Il est proposé d'approuver l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville concernant le prêt d'équipement d'urgence lors de l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence, afin d'assurer un service aux sinistrés, pour la période du 12 décembre 2025 au 12 décembre 2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE EN CAS D'ÉVACUATION D'URGENCE À L'ÉCOLE PRIMAIRE CLAUDE-LAFORTUNE (SD-2025-2456)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec le Centre de services scolaires Marie-Victorin, pour un lieu d'évacuation temporaire en cas d'urgence à l'école Claude-Lafortune, pour une période d'un an, renouvelable automatiquement pour des périodes additionnelles d'un an chacune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE MUTUELLE D'ENTRAIDE EN CAS DE SITUATION D'URGENCE (SD-2025-2429)**

Il est proposé d'approuver l'entente mutuelle d'entraide avec le Centre de services scolaire Marie-Victorin concernant l'entraide entre l'École hôtelière de la Montérégie et le Marché Public de Longueuil en cas de situation d'urgence, pour une période d'un an, avec renouvellement automatique pour un maximum de cinq périodes additionnelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.6**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1331 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2025-2087)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1331 modifiant le Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.7**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1336 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2017-950 SUR LA PRÉVENTION INCENDIE (SD-2025-2448)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1336 modifiant le Règlement CO-2017-950 sur la prévention incendie.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.8**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USÉES DE COMPÉTENCE LOCALE ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-2158)**

Marie-Michèle Drolet donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de mise à niveau de stations de pompage d'eaux usées de compétence locale et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-260217-8.9**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1325 ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USÉES DE COMPÉTENCE LOCALE ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-2158)**

Marie-Michèle Drolet procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1325 ordonnant des travaux de mise à niveau de stations de pompage d'eaux usées de compétence locale et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Lysa Belaïcha, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques locales.

CO-260217-8.10**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2018-1043 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT ET LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES (SD-2025-2467)**

Sophie Paquette donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement CO-2018-1043 établissant un programme d'aide financière pour l'achat et la location de couches lavables, sera présenté.

CO-260217-8.11**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1340 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2018-1043 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT ET LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES (SD-2025-2467)**

Sophie Paquette procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1340 modifiant le règlement CO-2018-1043 établissant un programme d'aide financière pour l'achat et la location de couches lavables.*

CO-260217-8.12**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2025-1570)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt, sera présenté.

CO-260217-8.13**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1344 ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2025-1570)**

Sylvain Joly procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1344 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

CO-260217-8.14**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MODIFICATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT AU PASSAGE À NIVEAU DE LA MONTÉE SAINT-HUBERT (SD-2025-2418)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour la réalisation de travaux de modification du système d'avertissement au passage à niveau croisant de la montée Saint-Hubert au point milliaire 40.74 de la subdivision Rouses Point, dans le cadre du projet de mise aux normes des feux de circulation à l'intersection de la montée Saint-Hubert et des boulevards Maricourt et Kimber, laquelle prévoit notamment que la Ville assumera 75 % du coût total de la modification et 50 % des frais d'entretien du système d'avertissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-8.15**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RECONSTRUCTION DU PASSAGE À NIVEAU DE LA MONTÉE SAINT-HUBERT (SD-2025-2418)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour la reconstruction du passage à niveau croisant de la montée Saint-Hubert, au point milliaire 40.74 de la subdivision Rouses Point, dans le cadre du projet de mise aux normes des feux de circulation à l'intersection de la montée Saint-Hubert et des boulevards Maricourt et Kimber; laquelle prévoit notamment que la Ville assumera 76 % des frais de reconstruction et d'entretien de ce passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

CO-260217-10.1**APPROBATION DU RÈGLEMENT SH-2025-555 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SH-2025-551 RELATIF À L'URBANISME, AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE I12-035, DE REMPLACER LA ZONE I12-082 ET DE MODIFIER CERTAINES GRILLES DES USAGES ET NORMES DES ZONES SITUÉES MAJORITAIREMENT DANS LA ZONE D'INNOVATION EN AÉROSPATIALE DE LONGUEUIL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT (SD-2025-2466)**

Il est proposé :

1° d'approuver le *Règlement SH-2025-555 modifiant le Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme, afin d'ajouter des dispositions particulières à la zone I12-035, de remplacer la zone I12-082 et de modifier certaines grilles des usages et normes des zones situées majoritairement dans la zone d'innovation en aérospatiale de Longueuil* de l'arrondissement de Saint-Hubert, celui-ci étant conforme aux objectifs du *Plan d'urbanisme de Longueuil*;

2° de délivrer le certificat de conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-10.2**ADOPTION DU PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET IMMOBILIER PI-2026-008 AU 5685, CHEMIN DE CHAMBLY (SD-2025-2471)**

Il est proposé :

1° d'adopter le projet de résolution autorisant la demande du projet immobilier PI-2026-008 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée, comportant 7 étages au 5685, chemin de Chambly, conformément à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES**12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION****CO-260217-12.1****ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0418 POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VÉHICULES D'URGENCE (SD-2026-0017)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle

entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat LONG-25-0418 pour l'entretien et la réparation de véhicules d'urgence, pour une période prenant fin le 31 août 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Pneus Carignan inc., pour un montant de 304 606,72 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° de prendre acte que dans le sommaire décisionnel SD-2026-0017, dans la section aspects financiers, le pourcentage de 5,67 % devrait plutôt se lire 0,56 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.2

APPROBATION DU RÈGLEMENT SH-2025-555 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SH-2025-551 RELATIF À L'URBANISME, AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE I12-035, DE REMPLACER LA ZONE I12-082 ET DE MODIFIER CERTAINES GRILLES DES USAGES ET NORMES DES ZONES SITUÉES MAJORITAIREMENT DANS LA ZONE D'INNOVATION EN AÉROSPATIALE DE LONGUEUIL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT (SD-2025-1989)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le *Règlement SH-2025-555 modifiant le Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme, afin d'ajouter des dispositions particulières à la zone I12-035, de remplacer la zone I12-082 et de modifier certaines grilles des usages et normes des zones situées majoritairement dans la zone d'innovation en aérospatiale de Longueuil* de l'arrondissement de Saint-Hubert, celui-ci étant conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil;

2° de délivrer le certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.3**APPROBATION DU RÈGLEMENT REG-362-47 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE CC-661 DANS LE BUT DE PERMETTRE DE NOUVEAUX USAGES DU GROUPE COMMERCE ET SERVICE DE LA VILLE DE BROSSARD (SD-2025-2369)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le *Règlement REG-362-47 modifiant le Règlement de zonage afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone Cc-661 dans le but de permettre de nouveaux usages du groupe commerce et service de la Ville de Brossard*, celui-ci étant conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil* et de son document complémentaire;

2° de délivrer le certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.4**RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MONTRÉAL INTERNATIONAL (SD-2026-0159)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de recommander à la Communauté métropolitaine de Montréal de renouveler le mandat de Julie Éthier, directrice générale de Développement économique de l'agglomération de Longueuil, à titre d'administratrice au sein du conseil d'administration de Montréal International, pour deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.5**AUTORISATION D'EMPRUNTS AUX FONDS DE ROULEMENT LOCAL ET DE L'AGGLOMÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE FONCTIONNALITÉS DANS LE SYSTÈME DE GESTION DES HORAIRES (SD-2025-2419)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle

entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les emprunts suivants, afin de prévoir les crédits requis pour le développement de fonctionnalités dans le système de gestion des horaires :

1° l'emprunt d'un montant n'excédant pas 123 901,44 \$ au fonds de roulement local, remboursable sur une période de cinq ans;

2° l'emprunt d'un montant n'excédant pas 93 088,82 \$ au fonds de roulement de l'agglomération, remboursable sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.6

AUTORISATION DE VENDRE DES BIENS APPARTENANT À LA VILLE (SD-2026-0052)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser la vente de douze véhicules du Service de police de l'agglomération de Longueuil, dont la valeur excède 10 000 \$, par encans publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.7

AUTORISATION D'ATTRIBUER DE GRÉ À GRÉ CERTAINS CONTRATS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT IMPOSANT DES CONDITIONS À L'ATTRIBUTION DE CERTAINS CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR DES ORGANISMES MUNICIPAUX (SD-2025-1858)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

CONSIDÉRANT que, sur recommandation de la ministre des Affaires municipales, le gouvernement du Québec a édicté, le 6 mars 2025, le *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*;

CONSIDÉRANT que ce Règlement s'applique notamment aux contrats d'approvisionnement de matériel et de logiciels informatiques et qu'il constitue une réponse à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis d'Amérique, sur des produits originaires du Canada;

CONSIDÉRANT que les contrats de cette nature ne peuvent être attribués de gré à gré qu'à un établissement ayant une entreprise au Québec ou dans

un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable, sauf autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT que, pour les logiciels ci-après mentionnés, des recherches indiquent qu’aucun fournisseur local ne propose de solution répondant aux critères techniques et fonctionnels nécessaires pour répondre aux besoins des directions et que, dans les circonstances, il est justifié d’attribuer ces contrats à des entreprises n’ayant pas d’établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

Il est proposé de prendre l’orientation d’autoriser l’attribution de gré à gré des contrats suivants, aux entreprises mentionnées, n’ayant pas d’établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental, pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-1858 :

Système	Fournisseur	Prix (en USD)
ARIN (American Registry for Internet Numbers)	ARIN	275,00 \$
Admin Tool for Arcgis (Online and Enterprise Connector)	GEO JOBE GIS Consulting	1 500,00 \$
AGI32 (Lighting analyst)	Revalizes Software	1 821,00 \$
Magnet Axiom	Magnet Forensics	24 300,00 \$
TN3270Plus	SDI USA, inc	1 500,00 \$
XWAY-DLL	Jedson Technologies	700,00 \$
R-Studio	R-Tools Technology Inc	250,00 \$
RSMeans Data Complete Plus	R.S.Means Company, LLC	5 000,00 \$
RSMeans Complete FPM Package	R.S.Means Company, LLC	3 500,00 \$
Balsamiq	Balsamiq	90,00 \$
Seq	FastSpring (Datalust)	2 400,00 \$
AutoCad – Licences Flex	Autodesk	14 500,00 \$
Claude Max – Licence IA	Anthropic	3 253,00 \$
SnapEngage – Licence de clavardage	SnapEngage LLC	8 900,00 \$
Proprofs (Trainer maker premium yearly)	Proprofs	10 000,00 \$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CO-260217-12.8

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-26-0038 POUR L’ACQUISITION DE HUIT SERVEURS INTEL ET EMPRUNT AUX FONDS DE ROULEMENT (SD-2026-0197)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l’objet de délibérations lors d’une prochaine séance du conseil d’agglomération, qu’elle a exposé la position qu’elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l’adoption d’une résolution établissant l’orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l’orientation :

- 1° d’attribuer de gré à gré le contrat LONG-26-0038 pour l’acquisition de huit serveurs Intel, au plus bas soumissionnaire conforme, Solutions IT2GO

inc., par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, pour un montant de 1 078 822,57 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services datée du 4 février 2026;

2° d'emprunter un montant n'excédant pas 86 496,77 \$, taxes nettes, au fonds de roulement local et un montant de 117 505,03 \$, taxes nettes, au fonds de roulement de l'agglomération, sur une période de 4 ans, afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.9

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0311 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PIÈCES DE REMPLACEMENT POUR LES POMPES UTILISÉES AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2026-0167)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0311 pour la fourniture et la livraison de pièces de remplacement pour les pompes utilisées au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS), pour une période prenant fin le 31 octobre 2026, à Schwing Bioset inc., fournisseur unique, pour un montant estimé à 658 776,47 \$ USD, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.10

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0400 POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN DÉCENNAL ET LA RÉPARATION DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES (OPTION B) (SD-2025-2363)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0400 pour le service d'entretien décennal et la réparation des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (option B), pour une période prenant fin le 31 décembre 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, CSE Incendie Sécurité inc., pour un montant de 359 418,45 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.11**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0431 POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR DU VIEUX-LONGUEUIL (LOT 1) (SD-2026-0055)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0431 pour l'élimination des matières résiduelles du secteur du Vieux-Longueuil (lot 1), pour la période du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2031, au plus bas soumissionnaire conforme, GFL Environmental inc., pour un montant de 16 024 092,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.12**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0431 POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES VOUÉES À L'ENFOUISSEMENT DES SECTEURS DE SAINT-HUBERT ET GREENFIELD PARK (LOT 2) (SD-2026-0057)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0431 pour l'élimination des matières résiduelles vouées à l'enfouissement des secteurs de Saint-Hubert et Greenfield Park (lot 2), pour la période du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2031, au plus bas soumissionnaire conforme, GFL Environmental inc., pour un montant de 11 603 648,37 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.13**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0007 POUR LA RÉALISATION D'UN BLOCAGE SOUS PRESSION SUR UNE CONDUITE D'EAU POTABLE DE 750 MM (SD-2026-0098)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-26-0007 pour la réalisation d'un blocage sous pression sur une conduite d'eau

potable de 750 mm, au plus bas soumissionnaire conforme, Nordmec Construction inc., pour un montant de 304 644,34 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.14

AVIS DE CAPACITÉ D'ALIMENTATION ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX SUFFISANTS POUR LA PHASE 1 DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE LONGUE-RIVE (SD-2025-2328)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

CONSIDÉRANT que le *Règlement CA-2021-359* prévoit que toute municipalité liée doit soumettre au conseil d'agglomération une demande pour l'obtention d'un avis de capacité d'alimentation en eau potable et d'un avis de capacité d'assainissement des eaux usées avant d'autoriser tout projet majeur de développement ou de redéveloppement sur son territoire, rencontrant certains critères;

Il est proposé de prendre l'orientation qu'à la suite du rapport technique *Avis de capacité d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées - Projet Longue-Rive*, joint au sommaire décisionnel SD-2025-2328, un avis de capacité en alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées suffisante soit donné pour la phase 1 du projet de développement du pôle Longue-Rive, selon l'article 39 du *Règlement CA-2021-359 Régissant l'exercice des compétences concurrentes en matière d'alimentation en eau et en assainissement des eaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.15

APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (SD-2026-0162)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la convention avec le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'octroi d'une subvention à la Ville dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable, pour une période prenant fin le 31 mars 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.16**APPROBATION D'UNE LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT L'ACCÈS DES PARTENAIRES EXTERNES AU SYSTÈME DE LA GRC ET LEUR AUTHENTIFICATION À CETTE FIN AU MOYEN DU MODÈLE B2B DE MICROSOFT AZURE (SD-2025-2010)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la lettre d'entente avec la Sûreté du Québec par laquelle la Ville s'engage à respecter les exigences et obligations énoncées au protocole d'entente intervenu entre la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec concernant l'accès des partenaires externes au système de la GRC et leur authentification à cette fin au moyen du modèle B2B de Microsoft Azure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.17**APPROBATION D'UNE LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT L'ACCÈS AU SYSTÈME NATIONAL DES RENSEIGNEMENTS CRIMINELS (SNRC) ET SON UTILISATION (SD-2025-2010)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la lettre d'entente avec la Sûreté du Québec par laquelle la Ville s'engage à respecter les exigences et obligations énoncées au protocole d'entente intervenu entre la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec concernant l'accès au système national des renseignements criminels (SNRC) et son utilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260217-12.18**AVIS D'INTERVENTION D'HYDRO-QUÉBEC CONCERNANT LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU POSTE MARIE-VICTORIN À 120-25KV (SD-2026-0109)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de prendre acte de l'avis d'intervention d'Hydro-Québec, daté du 15 septembre 2025, concernant le projet de reconstruction du poste Marie-Victorin à 120-25kV, impliquant la construction du nouveau poste à proximité du poste existant et, par la suite, le démantèlement de ce dernier, soumis en vertu de l'article 151 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

2° d'émettre l'avis que cette intervention projetée est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et de le transmettre à Marie-Julie Archambault, directrice de projets – Postes d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 14, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-260217-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-260217-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Daniel Michaud dépose une pétition concernant la signalisation et le stationnement sur la rue Brault.

CO-260217-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Affine Lwalalika

Sophie Deslauriers